

**COMITE DEPARTEMENTAL
DE LA SEINE-MARITIME**



ASSEMBLEE GENERALE

20 Novembre 2005

Saint Martin en Campagne

SOMMAIRE

- **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 9 heures 30**
- Rapport moral du Président
- Rapport des commissions (Sportive – Jeunes et calendrier stages – Formation – Arbitres - Nature)
- Rapport Financier
- Rapport du Vérificateur aux Comptes
- Quitus au Trésorier
- Budget prévisionnel
- Cotisations et montant des licences
- Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2002/ 2003
- Ratification de la précédente Assemblée Générale
- Date et lieu de la prochaine AGO (si un club est candidat, merci d'en prévenir le Président)
- **Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

REPAS (vers 13 Heures)



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Correspondant : **Jean-Charles DEMARES**
4 Chemin du Pont Meunier
27520 Bosc Regnoul en Roumois
Tél/Fax. : 02.32.56.12.41

Bosc Regnoul, le 26 novembre 2005

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME DU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2005 à Saint Martin en Campagne

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Marcel CLET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur Bernard DEFOY, Maire de Saint Martin en Campagne et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 26 clubs présents sur 38, représentant 97 voix sur 114. Il présente les excuses de Monsieur Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime et de Monsieur Jean-François MAYER, Vice-Président chargé du Sport, de Monsieur Sébastien JUMEL, Président de la Commission Jeunesse et Sport au Conseil Général de Seine-Maritime, de Monsieur Gérard PICARD, Conseiller Général du Canton d'Envermeu, de Monsieur Daniel JOFFROY, Président de la Communauté de Communes du Petit Caux, de Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc de Monsieur André NOEL, Président de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc, tous retenus par d'autres obligations.

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
ROUEN ARC CLUB
FECAMP
LE HAVRE «CHTA »
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
BRACQUEMONT-BELLEVILLE
EPOUVILLE
LES ARCHERS DU CREVON
ST MARTIN EN CAMPAGNE
OFFRANVILLE
PREAUX
1^{ère} CIE D'ARC DE NEUFCHATEL

PAVILLY
AUMALE
SAINT AUBIN LES ELBEUF
YVETOT
SAINT VALERY EN CAUX
FERRIERES EN BRAY
GRAND QUEVILLY
CAUDEBEC EN CAUX
GRAND COURONNE
AUFFAY
AMFREVILLE LA MIVOIE
SOTTEVILLE LES ROUEN
VIEUX ROUEN SUR BRESLE
LE HAVRE GRAND COLMOULIN

CLUB ABSENT :

SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
MONT SAINT AIGNAN
YERVILLE
ATOCHER
BEUZEVILLE LA GRENIER

SAINTE ADRESSE
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
MAROMME
TOURVILLE LA RIVIERE

CLUB EXCUSES :

LUNERAY

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Nous avons terminé l'année 2004-2005 avec 1322 licenciés, soit une augmentation de plus d'une centaine d'archers soit plus de 9%. Les clubs quant à eux, sont désormais 37, avec la mise en sommeil de ceux de Forges, d'ATOFINA et des Archers du Crevon, par Eric Brument. et la création de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de NEUFCHATEL présidée par Philippe DANEL. La semaine dernière, il y avait déjà 1115 licenciés enregistrés à la FFTA.

Des changements sont intervenus chez les Présidents, plus nombreux que les années passées : Thierry BONNENFANT à Bracquemont-Belleville, Nicolas ROBERT à Aumale, Eliane MARGAS à Saint Valéry en Caux, Claude MENDES à Yerville, Arnaud BRACHAIS à Notre Dame de Gravenchon, Monsieur Laurent BLONDEL à Fécamp et Stéphane LEFEBVRE à Saint Martine en Campagne.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers.

Rapport moral AG 2005

Administratif :

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour et nous venons de renouveler avec le Département de Seine-Maritime une convention d'objectifs pour une durée de 1 an. La DRDJS a augmenté les crédits FNDS du CD de même que ceux des clubs, dossiers que je j'ai personnellement soutenu auprès de la DRDJS afin de l'informer au mieux de la situation de certains clubs dont la subvention méritait d'être relevée. Je tiens à rappeler ici la tâche du Secrétaire Général du CD, Jean-Charles DEMARES, qui me représente souvent dans les réunions de la région rouennaise, du CDOS notamment puisqu'il en est aussi le Secrétaire Général.

Comme les années précédentes le CD76 a aidé à la formation par une aide directe pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres.

Enfin, je rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence dans le club d'au moins un arbitre titulaire, adulte ou jeune, ainsi qu'à la représentation du club aux assemblées générales de Ligue et du CD76.

Concours jeunes :

Cette année, nous avons inscrit ces compétitions dans la convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime, ce qui nous a permis de récompenser largement les lauréats et les participants des compétitions qui se sont déroulées dans tout le département (cf. rapport de Grégory DUHAMEL qui a pris en charge ces concours) . Il me semble que la décision prise l'an dernier de demander une participation modeste a permis de diminuer le taux d'absentéisme. Il faut cependant remarquer la faible participation globale : 194 participants contre un peu plus de 300 l'an dernier avec une compétition de moins, il est vrai. Je vous propose donc de maintenir cette participation, à hauteur de 3 euros par archer.

Championnat de France 3D par équipe départementale :

Robert Blot, membre de la commission nature-3D a préparé une sélection d'archers départementaux qui s'est rendue avec lui et Christian VEROLLES au championnat de France par équipe départementale début octobre. Cette équipe se plaça 10^{ème}, et on peut donc la féliciter. Contrairement à ce que je vous avais annoncé l'an dernier, nous avons pu l'envoyer grâce à l'aide de la ligue et du Département qui ont ainsi couverts près des deux tiers des frais. Le mode de sélection a été celui annoncé l'an dernier et que je rappelle ci-dessous :

Championnat de France par équipes départementales

Mode de sélection

- Prise en compte des deux meilleurs scores de la saison FFTA en cours, soit du 1er octobre au 31 août, sur l'ensemble des concours, sans limitation de département, à charge pour les archers de faire parvenir leurs résultats validés par le club organisateur au responsable de la sélection ou au Président du CD 76.
- Prise en compte des résultats du championnat de France 3D individuel, si participation et dans les deux meilleurs scores.
- Pré-qualification début septembre des archers retenus afin de vérifier leur disponibilité.

La décision définitive sera prise conjointement entre le Président du CD 76, le sélectionneur et le Président de la commission nature 3 D.

Les archers sélectionnés ainsi que l'arbitre volontaire seront informés au plus tard la deuxième quinzaine de septembre de leur participation à cette épreuve.

Nous rappelons que celle-ci est ouverte à 5 archers des 5 catégories reconnues par le règlement de la discipline (1 arc droit nu, 1 arc classique nu, 1 arc chasse nu, 1 arc à poulies nu, 1 arc libre), dont au moins un jeune ou une femme.

Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice CHARLET mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

Championnats de ligue :

Je tiens aussi à rappeler le très bon résultat obtenu par la Seine-Maritime au championnat de ligue par équipes départementales qui s'est déroulé à Bihorel en février dernier. Comme l'année passée, grâce à l'aide du Département de Seine-Maritime, nous avons envoyé 4 équipes qui sont toutes montées sur le podium, c'est certes un peu moins bien que l'année dernière à Carpiquet, où nous avions placé 3 équipes en première position et une en seconde !

EQUIPE JEUNE :

FESSARD Mickaël
 BRICHET Amaury
 SEBIRE Paul
 RIEUNEAU Claire
 Remplaçant : LABEYLIE Aude
 DUHAMEL Grégory (Coach)

EQUIPE ESPOIRS :

HOUARD Jonathan
 LESOT Philippe
 DENIER Xavier
 DUBOC Brigitte
 Remplaçant : LEROUX Yves
 JOLY Bruno (Coach)

EQUIPE ARC A POULIES :

LEDRU Laurent
 BERTRAND Jacques
 LECAUCHOIS Christophe
 COUPE Isabelle
 Remplaçant : BUQUET Benoît

EQUIPE ELITE :

BILLIEZ Pierre-Luc
 GERARD Patrice
 BERGUIN Philippe
 BILLIEZ Odile
 Remplaçant : NOUVEL Christian

Division Départementale :

Avec le soutien de la Caisse d'Epargne qui a fourni les challenges, nous avons pu expérimenter cette année une compétition extérieure par équipes mixtes de clubs, tant pour les arcs classiques que pour ceux à poulies. Le règlement vous a été envoyé en son temps et je vous rappelle que nous avons simplifié le mode de sélection pour l'ouvrir, à priori, au maximum. Les résultats vous seront donnés par Patrice CHARLET mais je tiens à féliciter les organisateurs et les équipes qui ont participé.

Autre manifestations :

Le désormais traditionnel **Challenge du Conseil Général**, s'est déroulé à Epouville, et c'est le club de Saint Valery en Caux qui a remporté le Challenge dans un suspense formidable lors du duel final avec le club de Petit-Couronne. La onzième édition aura lieu à Saint Aubin les Elbeuf. Le CD et les clubs ont animé de nombreuses manifestations sous l'égide du Département comme le Raid Collège, la difficile journée d'annonce des Jeux Olympiques au siège du Département, la journée des jeunes lors des courses hippiques de Dieppe, ...qui ont permis d'accueillir de nombreux néophytes qui, je l'espère, sont ressortis enthousiasmés de leur découverte. Enfin, vous le savez, le calendrier est de plus en plus difficile à construire du fait du nombre de compétitions organisées par la Seine-Maritime, ce qui montre bien le dynamisme du tir à l'arc en Seine-Maritime.

Que tous les organisateurs, bénévoles, arbitres et archers soient ici remerciés.

Rapport des commissions :

Sportives (Patrice CHARLET)**Championnat Départemental :**

Le championnat s'est déroulé à Grd COURONNE le 5&6 février 2005 sur sélection puisque nous disposions de 112 places, ce qui représentait cette année 8 places de moins que l'année précédente. J'ai préparé les feuilles de marques pour tout le championnat. Je pense que tout c'est bien déroulé puisque je n'ai pas eu de remarque particulière.

Prochain championnat à St MARTIN EN CAMPAGNE le 4&5 février 2006, sur sélection je pense car je ne dispose encore du nombre de place disponible.

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions, de manière à avoir une sélection sur, et de ne pas chercher dans le classement les remplaçants éventuels. Les archers qui ne seraient pas sur cette liste pourront si inscrire.

Championnat de Ligue par Equipe Départementale :

Championnat qui s'est déroulé à BIHOREL le 28 février 2005.

N'étant pas présent ce jour là et connaissant les résultats, je dis bravo à nos équipes.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendue les couleurs du Conseil Général et de la Seine-Maritime.

Très bonne performance des équipes.

Prochain championnat, le 26 février 2006.

Championnat Départemental FITA :

Le championnat départemental FITA couplé d'un Fédéral s'est très bien déroulé à St VALERY EN CAUX.

Avec une bonne participation pour assurer ce championnat

6 arbitres étaient présent ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer le très bon fonctionnement de la compétition.

Encore bravo à tous.

Challenge du Département :

Le 10eme Challenge s'est déroulé à EPOUVILLE le 13 février 2005

Nous avons pu retenir 14 équipes, 18 équipes qualifiées sur 26.

Etant en vacance, je n'ai pas assisté au Challenge.

Prochain Trophée à St AUBIN LES ELBEUF

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 3000 résultats.

- Le traitement des niveaux est maintenant effectué par la Ligue. Et remis un peu tard au club.

L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.

- La sélection des archers pour le championnat Départemental.

- Le classement des compétitions et les qualifications pour le Challenge du Conseil Général.

- Le classement de la Division Départementale.

- Important :

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Challenge et les faire mentionner dans la presse quand ils publient leurs résultats, recueillir les coupures afin de les inclure dans le dossier Trophée.

Rappel :

Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

- L'envoi des résultats à la FFTA est à effectuer par le club ayant organisé la compétition, dans les 3 jours, sous peine de se voir refuser la prochaine compétition.

La récupération des scores s'effectue sur le site FFTA, les archers ayant fait des concours et qui ont pris leurs licences après le 15 octobre perdent leurs points.

Pour la sélection au Championnat Départemental, je récupère la totalité des résultats sur l'intra net de la FEDE. Il est fortement recommandé aux clubs organisateurs de concours possédant un ordinateur de traiter les résultats avec Winffta2 version 2006 (2.50x). Une mise à jour des licenciés (fichier ressource) est faite régulièrement (1 par semaine) par le responsable qui traite les scores pensez à mettre à jour avant chaque compétition.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec Winffta2 ou d'autres problèmes peuvent toujours m'appeler.

- Résultats :

Les résultats de chaque compétition, sont disponibles sur le site FFTA.

Afin d'éviter certaines erreurs de catégories je demande donc aux clubs organisateurs de faire attention aux changements de catégories pour les premiers concours de la saison. Je ne veux pas entendre dire « ma licence est en cours », « je n'ai pas de numéro » (à relever lors de la prise de licence). Ne pas accepter l'archer qui ne sera pas à jour (il en va de la responsabilité de l'organisateur et de l'arbitre).

Changement de club ou transfert :

Rappel pour les transferts ils ne se font que si l'archer a repris une licence dans son club d'origine, le transfert ne peut se faire que dans ces conditions, sinon ce n'est qu'un simple renouvellement fait par le club qui accueille l'archer. Attention, voir ci-dessus.

Attention les duplicata sont désormais payants.

Enfin, je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

PS : pensez à mettre un antivirus sur votre PC

Site Internet <http://xeryus76.ifrance.com/cd76/>

Formation (Agnès HURE)

Un **stage jeune** s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le dimanche 23 janvier 2005, 31 jeunes étaient invités mais seulement 17 étaient présents (représentant 8 clubs ou compagnies).

Je déplore le faible nombre de participants à ce stage quand on connaît le nombre de jeunes inscrits dans les clubs.

Comme les années précédentes, nous sollicitons les présidents afin qu'ils nous transmettent les noms des jeunes qui souhaitent participer aux stages organisés par la commission formation.

Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Pour les stages adultes, classiques ou poulies, la commission est ouverte à toute proposition de formation. Si vous avez des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

Pour la saison qui arrive, Elisa TULLI, cadre technique de la Ligue de Normandie, sera présente sur un des stages prévus.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus du CD76 et archers, qui répondent présents tout au long de l'année pour l'encadrement des stages.

Jeunes (Grégory DUHAMEL)

- Il a été remarqué depuis maintenant 2 ans une baisse du nombre de participants lors des concours « spécial Jeunes ». Cette baisse a été remarquée aussi par les collectivités qui nous attribuent nos subventions. J'ai envoyé à tous les Clubs et toutes les Compagnies de la Seine-Maritime, un courrier leur demandant de nous donner des idées, des remarques etc. afin de pallier à cette baisse car peu être nous ne répondons pas aux attentes des archers mais aussi des dirigeants. Le nombre de réponse est dérisoire (4). L'avenir de nos « jeunes » archers comptent si peu aux yeux des dirigeants du tir à l'arc du 76. Les futurs champions ne sortiront pas en Seine-Maritime si on ne s'en occupe pas !!!!!!! On ne pourra pas nous dire « j'étais pas au courant »

Je remercie tout de même les personnes qui ont répondu et qui ont donné leurs avis et leurs remarques.

Lors de la saison passée il s'est déroulé 3 concours « Spécial Jeunes »

1. A Saint Martin en Campagne, le 29 Janvier 2005, tir en salle, représentant 72 jeunes de 13 Clubs ou Compagnies.
2. A Offranville, le 28 Mai 2005, tir en extérieur représentant 79 jeunes de 17 Clubs de Compagnies.
3. A Notre Dame de Gravenchon, le 05 Juin 2005, tir en extérieur « Tournoi des flèches », représentant 43 jeunes de 11 Clubs ou Compagnie.

Je tenais à remercier toutes les équipes dirigeantes et les bénévoles des clubs et des compagnies qui se sont œuvrés à la tâche afin de recevoir dans les meilleures conditions possibles tous nos jeunes archers du département.

Je rappelle aux clubs ou aux compagnies organisant ce type de concours que le Comité Départemental prend à sa charge les frais d'organisations c'est à dire :

- Les frais d'envoi des mandats et des résultats.
- Les frais d'achat de blasons de différents diamètres

Le Comité Départemental fournit les récompenses à tous les participants c'est à dire des coupes pour les podiums et des médailles de participation.

Un C.D Rom a été établie par mes soins afin d'aider au maximum les organisateurs des « concours spécial jeunes ».

Il comprend :

- Les règlements
- Un mandat type
- Des renseignements sur l'organisation
- Les feuilles de marques
- Un fichier de classement
- Les Logos

Il sera prêté gracieusement aux organisateurs.

Pour la saison à venir 4 autres concours « spécial jeunes » devront se dérouler dans les mêmes conditions (voir le calendrier de la saison).

- D'autre part, je vous ai adressé il y a quelques semaines un questionnaire sur les compétitions jeunes. Seulement 5 réponses me sont parvenues 3 de clubs et 2 du Comité Directeur. Après un dépouillement rapide, je vous communique les remarques et les idées. Je trouve

« Synthèse sur l'interrogation aux Clubs et Compagnies du 12 septembre 2005 concernant les concours « spécial Jeunes »

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je voulais remercier les personnes qui ont pris le temps de répondre à mon courrier (5 au total dont 2 membres du C.D 76, 2 clubs et mon club). Comme vous avez pu le sentir lors de mon rapport de la Commission Jeunes, je suis vraiment déçus du peu de réponses. Voilà maintenant 3 ans que je me déplace sur tous les concours « spécial Jeunes » et j'ai entendu plein de choses sur l'organisation, sur le règlement, sur les récompenses etc. Nous avons commencé un « dialogue » lors de la réunion du calendrier du 21 mai 2005 à Yerville, il me semblait donc normal de poursuivre ce dialogue et de vous demander votre avis, vos commentaires et vos idées afin de faire avancer le tir à l'arc dans le département pour nos jeunes archers.

Voici en résumé, ce qu'il ressort des réflexions reçues :

- Pour le jour et l'heure de l'organisation des concours «spécial Jeunes », la majorité des intervenants, souhaitent le samedi, contrairement au vote des présidents de club du 21 mai 2005. Le départ serait à 15h30 voir 16h00. Ces compétitions étant moins longues qu'un concours « classique » (environ 02h30 avec la pause de 15min) l'heure de la remise des résultats serait encore raisonnable.
- Les jeunes archers faisant du tir Nature et du tir 3 D ne souhaitent pas participer au « spécial Jeunes » car ils préfèrent aller en concours officiel avec les adultes du club. Il ne veulent pas se retrouver sur une « mini - compétition »
- Valoriser les récompenses. Les responsables de clubs n'arrivent pas à motiver leurs jeunes, ne sachant pas ce qu'il y a en récompenses lors des concours « spécial jeunes ».
- Le « Tournoi des flèches 76 » ne correspond pas à l'attente des jeunes archers car le passage des flèches de progression est un passage d'un niveau à un autre qui doit se faire en club. Il ne faut pas qu'un concours soit en même temps un examen. (avis d'un dirigeant)
- Le « Tournoi des flèches 76 » doit continuer dans cet élan et en plus intégré les autres disciplines du tir à l'arc. (avis d'un autre dirigeant)
- La commission Jeunes doit plus communiquer avec les clubs et les dirigeants.

Ayant une triple casquette, c'est à dire Président de Commission Jeunes du C.D 76, étant président de club et étant entraîneur de club depuis plusieurs années, je ne veux pas croire que les jeunes ne sont pas intéressés par les concours « spécial Jeunes » dans notre département.

Tous les jeunes que je connais, sont tous ouverts si on leur propose des rencontres intéressantes. Je ne pense pas non plus que les participants à ces joutes amicales les ressentent comme des « mini-compétitions » mais

plutôt comme une rencontre avec tous les jeunes archers du département mais l'esprit de compétition est toujours là et cela change du concours interne qu'ils peuvent faire dans leur structure. Je pense aussi que l'augmentation de nos récompenses ne motivera pas plus de jeunes (la ligne des récompenses représente plus de la moitié du budget des concours jeunes). Pour information, nous récompensons avec des coupes, les podiums et avec des médailles, tous les participants depuis au moins 8 ans.

Voici des propositions que je vais faire avec votre consentement lors de la prochaine réunion du Comité Directeur du C.D 76 Tir à l'Arc.

- Tous les concours « Spécial Jeunes » se dérouleront les SAMEDI, le début des tirs sera à 15h30.
- Faire organiser un concours « Spécial Jeunes » par un club de tir nature ou 3 D une fois par an afin de faire « découvrir » ces disciplines. Je demanderais à la commission parcours de proposer un règlement spécifique pour nos jeunes.
- Revoir le règlement du Tournoi des flèches 76, s'il ne vous convient pas.
- Changer les récompenses des « Spécial Jeunes »
- La commission Jeunes doit communiquer plus avec les dirigeants par le biais du site du C.D 76 mais aussi sur les pas de tir des différents concours.

Je vous remercie. »

Arbitres (Bruno JOLY)

Depuis maintenant une année, la commission arbitre fonctionne avec quatre personnes, Messieurs Robert BLOT arbitre, Peter REYNOLDS arbitre formateur, Christian ROBILLARD arbitre et moi même, Bruno JOLY arbitre formateur, membre de l'ETR arbitre.

La mise en place de la commission à permis la remise à jour du manuel de l'arbitre dans sa quasi totalité, les mises à jour ayant été distribuées aux arbitres présents lors de l'établissement du calendrier d'arbitrage salle. Une seconde mise à jour arrivée en septembre est en cours de distribution, les derniers exemplaires seront donné cet après midi.

Il est à noter que dorénavant, il faut nous attendre à des modifications régulières des règlements et ce, à un rythme plus soutenu que par le passé, la fédération utilisant de plus en plus la technologie informatique que représente Internet, incitant par là même les arbitres à rechercher par eux-mêmes l'information.

Une mise à jour de l'annuaire des arbitres a également été adressée à chaque arbitre ainsi que le planning des compétitions.

Dans un tout autre domaine, l'équipement des arbitres. En projet depuis des années, nous voyons aujourd'hui un vêtement spécifique à notre département : la parka de l'arbitre. Spécifique, car complémentaire de la tenue et non officielle auprès de la Fédération (qui nous aurait bien "piqué" l'idée pour nous la revendre plus tard). La dotation de chaque arbitre se fera également cet après-midi.

Cette saison trois candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral, à ce jour je n'ai pas encore les résultats de leur examen. Cinq nouveaux candidats viennent de commencer leur formation.

Deux arbitres jeunes ont également été formé et ont prêté serment le 8 mai dernier à Houlgate lors du rassemblement jeune. Un nouveau candidat va prochainement commencer sa formation.

Les effectifs pour notre département sont actuellement de 30 arbitres fédéraux et 6 arbitres jeunes. Mais certains clubs n'ont toujours pas d'arbitres et ne peuvent de ce fait accéder à l'organisation de compétitions.

Un point sur le recyclage des arbitres : tout arbitre non recyclé dans l'année ne pourra arbitrer un Championnat Départemental ou un championnat de Ligue.

La formation arbitre se déroulant maintenant sur deux années, un club ayant un arbitre stagiaire, peut être organisateur de compétitions pendant ce délai, non reconductible en cas d'abandon du stagiaire. Les formations arbitres sont dorénavant partiellement effectuées au sein du département.

Je rappelle aux Présidents de clubs qu'ils doivent communiquer et répercuter les informations et les règlements internes à la Ligue, notamment concernant les championnats.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

PARCOURS (Pierre DUPRE)

Le Président prend la parole afin de lire le compte rendu de la commission remis par Pierre DUPRE

« OBJET / ASSEMBLEE GENERALE DU 20 NOVEMBRE 2005

LUNERAY LE 18 NOVEMBRE 2005

Monsieur le président, Mesdames, et Messieurs les Membres du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs les présidents de club, je vous salue.

Pour la deuxième fois consécutive, je suis absent à l'assemblée générale, retenu pour arbitrage à BRACQUEMONT.

Ayant quelques mots à dire, je demande à Monsieur le Président du Comité Départemental de bien vouloir vous faire part de mes observations.

1) Il serait souhaitable à l'avenir de ne pas avoir de compétition en Seine-Maritime le jour de l'assemblée générale (comme la ligue de Normandie le fait actuellement)

2) J'ai reçu la copie du courrier du Président Alain CARLES des Archers du Roy Guillaume adressée à Monsieur André NOEL, Président de Ligue,

Je souhaite que la parole soit donnée à Alain CARLES à ce sujet, et que je participe à son mécontentement.

Je connais Alain et Catherine depuis bien longtemps, ce sont des archers qui ont beaucoup donné de leur temps pour notre sport et je reste convaincu qu'ils en donneront encore, quoique n'ayant pas été très souvent aux compétitions qu'ils organisent, j'ai toujours eu un accueil chaleureux qu'ils m'ont toujours rendu.

Je demande qu'une explication claire soit donnée à Alain et que nous en soyons tous informés.

3) En ce qui concerne la journée du 17 septembre 2005 organisée par Joël BENOIT, mais plus particulièrement par Richard CARPINTERO et le Club de Pavilly quelques modifications sont nécessaires.

Lors d'une réunion du Comité Départemental, et suite à la proposition de Joël concernant le projet d'organiser une journée découverte, nous étions tous d'accord et j'ai approuvé personnellement cette proposition.

Je crois me souvenir que nous avons été plusieurs membres du bureau à proposer notre aide à Joël.

N'ayant plus de nouvelle sur cette journée, j'ai pensé que ce projet était annulé jusqu'au jour où Joël m'a téléphoné 8/10 jours avant cette journée découverte.

L'organisation d'une journée découverte doit-être préparée longtemps à l'avance avec le partenariat d'autres clubs.

Ce projet avait pour but de faire découvrir aux archers diverses possibilités de tir en extérieur et en particulier le tir en campagne, le tir nature et le tir 3D, parfois totalement inconnus dans les clubs.

Je rappelle qu'il est de notre devoir de faire connaître aux archers toutes les disciplines de notre sport. Si nous renouvelons cette expérience en 2006, il faut en prévoir l'organisation :

A savoir :

- Une participation nombreuse des clubs de Seine-Maritime.
- Convocation par mandats au moins 1 mois avant la date retenue
- Prévision de récompenses (dans l'esprit d'un concours jeunes par exemple)
- Choix d'un club organisateur (avec l'aide d'autres clubs et quelques membres du CD)
- Prévoir éventuellement une participation financière par participant (entre 3€ et 5€ maximum)
- Apport d'une aide financière par le CD au Club organisateur

J'insiste sur le fait que tous les présidents de club, offrent à leurs archers la possibilité de découvrir ces disciplines.

En vous remerciant de m'avoir écouté,

Je vous adresse mes sincères amitiés sportives.

Signé : Pierre DUPRE »

Alain CARLES prend la parole afin d'expliquer le litige qui oppose le club du Roy Guillaume à la Ligue de Normandie :

La Ligue avait sollicité le club de Roy Guillaume pour l'entraînement des équipes de Normandie et de Picardie qui devaient aller à l'Open de France . Pour des raisons internes à la Ligue, le concours de Rouen n'a finalement pas été retenu, sans que son Président en soit averti officiellement et le clubs a « perdu » une trentaine d'archers sur son concours. La parole est donnée à Christian VEROLLES, vice-président de la Ligue qui reconnaît son erreur. Alain CARLES souhaite cependant que son courrier soit lu à la prochaine AG de Ligue. Le Président rappelle alors que ce débat relève de la compétence de la Ligue et qu'il ne peut être réglé en AG de CD.

Rapport financier :

Le trésorier a présenté les comptes de la saison 2004/2005 suivant les documents qui ont été remis à chaque clubs aujourd'hui et demande s'il y a des questions. Aucune question.

D'autre part, il existe une différence sur le rapprochement bancaire de la saison 2003/2004. Le Président propose qu'un audit des comptes soient effectués. Le Président demande au Club l'autorisation de diligenter un audit. Le principe de l'audit est adopté à l'unanimité.

Rapport du Vérificateur aux comptes (Nicolas VARNIERE)

Ci après le Rapport de Nicolas VARNIERE :

« ATTESTATION

Je soussigné, Nicolas VARNIERE, vérificateur aux comptes, 18, Chemin de la Clinarderie à Montivilliers (76290), atteste avoir vérifié les comptes de la saison 2004-2005 du comité départemental de la Seine Maritime de Tir à l Arc.

Je certifie que chaque mouvement durant la année 2004-2005 (recettes ou dépenses) sont bien justifiés à chaque fois par une pièce comptable.

Je certifie que le comité départemental de la Seine Maritime de Tir à l Arc a réalisé une perte de 301.25 euros durant la saison 2004-2005 et que sa situation financière au 30/09/2005 est de 11 238.45 euros (Détail en annexe).

En revanche, il doit être noté que lors de la vérification, il est apparu que le résultat de la saison antérieur de 14 169.90 euros était faux et qu'une erreur sur l'exercice antérieur a été trouvé. Cette erreur se porte a 2630.20 euros et à la date de la vérification, elle n'avait pas été résolu et justifié.

Par conséquent, j'exclu le résultat antérieur période 2003-2004 de + 14 169.90 euros dans le calcul du bilan financier de cette année.

Fait à MONTIVILLIERS, le 05 novembre 2005

Nicolas VARNIERE
(Certifié conforme à l'original) »

ANNEXE

1) Montants validés lors de la vérification :

Recettes de l'exercice 2004-2005 : + 24 842.25 €
Dépenses de l'exercice 2004-2005 : - 25 143.50 €

Perte sur l'exercice : 301.25 €

Etat des comptes bancaires :

Le compte bancaire Société Générale + 3 677.80 €
Le compte bancaire Caisse d'Epargne + 2 197.34 €
Le compte Livret A + 8 635.18 €

Le montant des chèques non débités au 30/09/2005 se porte à 3 271. 87 €

Soit une réserve financière au 30/09/2005 disponible de + 11 238.45 €

2) Montants rejetés par la vérification :

- Résultat antérieur (2003-2004) + 14196.90 €

L'erreur sur le résultat antérieur entraîne une erreur d'imputation de 2630.20 euros non justifié.

(Certifié conforme à l'original)

Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2004/2005 (documents remis aux clubs comme indiqué ci-dessus).

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Cotisations et montant des licences :

Le Président propose de maintenir les tarifs de l'an passé.

Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2004/2005 :

BUQUET Benoît	Champion de France de tir Beursault Vice Champion de France de tir Fédéral 3é au championnat de France de tir Fita	BRUMENT Jocelyn	Vice Champion de France de tir 3D
VILLARS Lauréna	Championne de France de tir Beursault 3é au championnat de France de tir en Salle	FOLLET Sébastien	Vice Champion de France de tir Nature
PETIT Charles	Champion de France de tir Fédéral	HECKER Catherine	Vice Championne de France de tir Nature
CREVECOEUR Guillaume	Vice Champion de France de tir 3D Vice Champion de France de tir Nature	BILLIEZ Pierre-Luc	Champion de France de tir en Salle Vice Champion de France de tir Beursault Vice Champion de France de tir Fédéral
LAULANET Aurore	Vice Championne de France de tir Nature 3é au championnat de France 3D		

Ratification de la précédente Assemblée Générale.

Le Président demande à l'Assemblée de ratifier l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Auffay le 21 novembre 2004. Aucune remarque. Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

Le Président donne la parole à Bruno JOLY concernant un mail qu'il a adressé aux membres du Comité Directeur le 3 novembre 2005 et à qui il laisse le soin de le lire :

« Bonsoir Pierre-Luc,

Je reçois par Mail le mandat de Bracquemont Belleville, or il me semble qu'une délibération de l'assemblée Générale de 2002 a entériné l'envoi des mandats uniquement par courrier, tous les clubs ne disposant pas d'internet. Cette décision avait été prise pour que tous les clubs aient la même égalité dans les délais d'inscription.

Pour autant, ce n'est pas la première fois qu'il procède ainsi. S'il me semble, l'information leur a été communiqué après leur concours fédéral et jeune.

Alors, qu'en est-il ? Continuons nous ainsi, laissant chacun faire comme il l'entend ou mettons nous en oeuvre des moyens pour faire respecter les décisions de l'assemblée Générale.

Pour ton info, j'ai adressé un Mail il y a une quinzaine de jour à Bracquemont leur rappelant la décision prise en assemblée générale, à ce jour, je n'ai reçu aucune réponse de leur part.

J'attends ta réponse.

A bientôt.

Bruno »

Le Président est d'accord sur la délibération de l'AG de 2002 concernant l'envoi des mandats par internet. Toutefois, il rappelle qu'il faut tenir compte de l'évolution des technologies et propose à l'Assemblée de : continuer un envoi obligatoire des mandats par papier quelques jours avant et d'envoyer au club possédant internet le mandat plus tard.

Date et lieu de la prochaine AGO :

Le président demande à l'Assemblée si un club est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale le dimanche 26 novembre 2005 à Vieux Rouen sur Bresle.

L'Assemblée est close à 12 heures 45

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES